

# Textile-Business News













## La lettre mensuelle du Cercle Euro-méditerranéen des Dirigeants Textile-Habillement (CEDITH) dédiée à la Méditerranée et à l'Océan indien

[www.cedith.com](http://www.cedith.com)

N° 29 - Mars 2009

Voir aussi les dernières actualités sectorielles sur le blog <http://jf.limantour.fr>  
et, en direct de Bruxelles, tout sur l'actualité économique concernant l'Union Européenne et  
l'Afrique sur <http://medafrique.info/news>

### Sommaire

	<b>Stagnation des importations européennes textile-habillement en 2008</b>	<b>2</b>
	<b>Les importations européennes par produit en 2008</b>	<b>3</b>
	<b>Evolution des importations en provenance des pays méditerranéens</b>	<b>4</b>
	<b>Performances des pays méditerranéens par produit, en 2008</b>	<b>4</b>
	<b>Faiblesse des importations européennes de chaussures en 2008</b>	<b>5</b>
	<b>USA : Exportations textile-habillement méditerranéennes en baisse en 2008</b>	<b>6</b>
	<b>Ballon d'oxygène pour les industriels textiles marocains</b>	<b>6</b>
	<b>Algérie : 3000 emplois perdus dans le secteur textile en 2008</b>	<b>7</b>
	<b>France : Amélioration du crédit impôt-recherche</b>	<b>7</b>
	<b>Asie : violations des droits des salariés du textile en Asie</b>	<b>8</b>
	<b>Italie : le gouvernement promet des mesures de soutien au textile</b>	<b>9</b>
	<b>France : relance de la consommation textile en janvier 2009</b>	<b>9</b>

## Stagnation des importations européennes textile-habillement en 2008

Fournisseurs	Rang	Année 2007		Année 2008		Variations
		1 000 €	%	1 000 €	%	%
<b>EXTRA-E27</b>		<b>78 907 015</b>	<b>100,0</b>	<b>79 122 519</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 0,3</b>
Chine	1	27 301 494	34,6	30 823 143	39,0	+ 12,9
Turquie	2	12 732 275	16,1	11 303 793	14,3	-11,2
Inde	3	6 220 379	7,9	6 100 490	7,7	-1,9
Bangladesh	4	4 661 307	5,9	4 998 791	6,3	+ 7,2
Tunisie	5	2 851 994	3,6	2 846 240	3,6	-0,2
Maroc	6	2 663 984	3,4	2 519 031	3,2	-5,4
Pakistan	7	2 454 732	3,1	2 350 634	3,0	-4,2
Suisse	8	1 590 736	2,0	1 521 658	1,9	-4,3
Indonésie	9	1 654 352	2,1	1 515 103	1,9	-8,4
Vietnam	10	1 293 798	1,6	1 391 254	1,8	+ 7,5
USA	11	1 315 884	1,7	1 299 390	1,6	-1,3
Sri Lanka	12	1 074 490	1,4	1 150 570	1,5	+ 7,1
Thaïlande	13	1 111 716	1,4	1 052 961	1,3	-5,3
Hong Kong	14	1 731 033	2,2	904 657	1,1	-47,7
Corée	15	1 057 089	1,3	818 073	1,0	-22,6
Égypte	16	737 402	0,9	768 164	1,0	+ 4,2
Japon	17	618 238	0,8	619 112	0,8	+ 0,1
Cambodge	18	529 291	0,7	555 092	0,7	+ 4,9
Taiwan	19	599 383	0,8	539 296	0,7	-10,0
Macédoine	20	474 077	0,6	489 389	0,6	+ 3,2

Source : Eurostat      Traitement : JF Limantour

Selon les statistiques d'Eurostat, les importations totales textile-habillement des 27 pays membres de l'Union européenne ont progressé de 0,3 % en 2008 par rapport à 2007, pour atteindre une valeur de 79,1 milliards d'euros. Il s'agit donc d'une quasi stabilité, ce qui finalement n'est pas une surprise car la crise n'a commencé à produire ses effets qu'à la fin de l'année, au niveau du consommateur final, et n'affectera fortement les importations qu'à compter des premiers mois de 2009.

Les prix moyens des importations textiles sont restés stables en 2008 alors que ceux d'habillement n'augmentaient que de 1,2 %.

En 2008, la Chine s'est à nouveau distinguée avec des ventes vers l'Europe en progression de 12,9 %, à 30,8 milliards d'euros. La part de la Chine dans les importations totales européennes atteint ainsi 39 % dont 28,3 % en textile et 42,5 % en habillement !

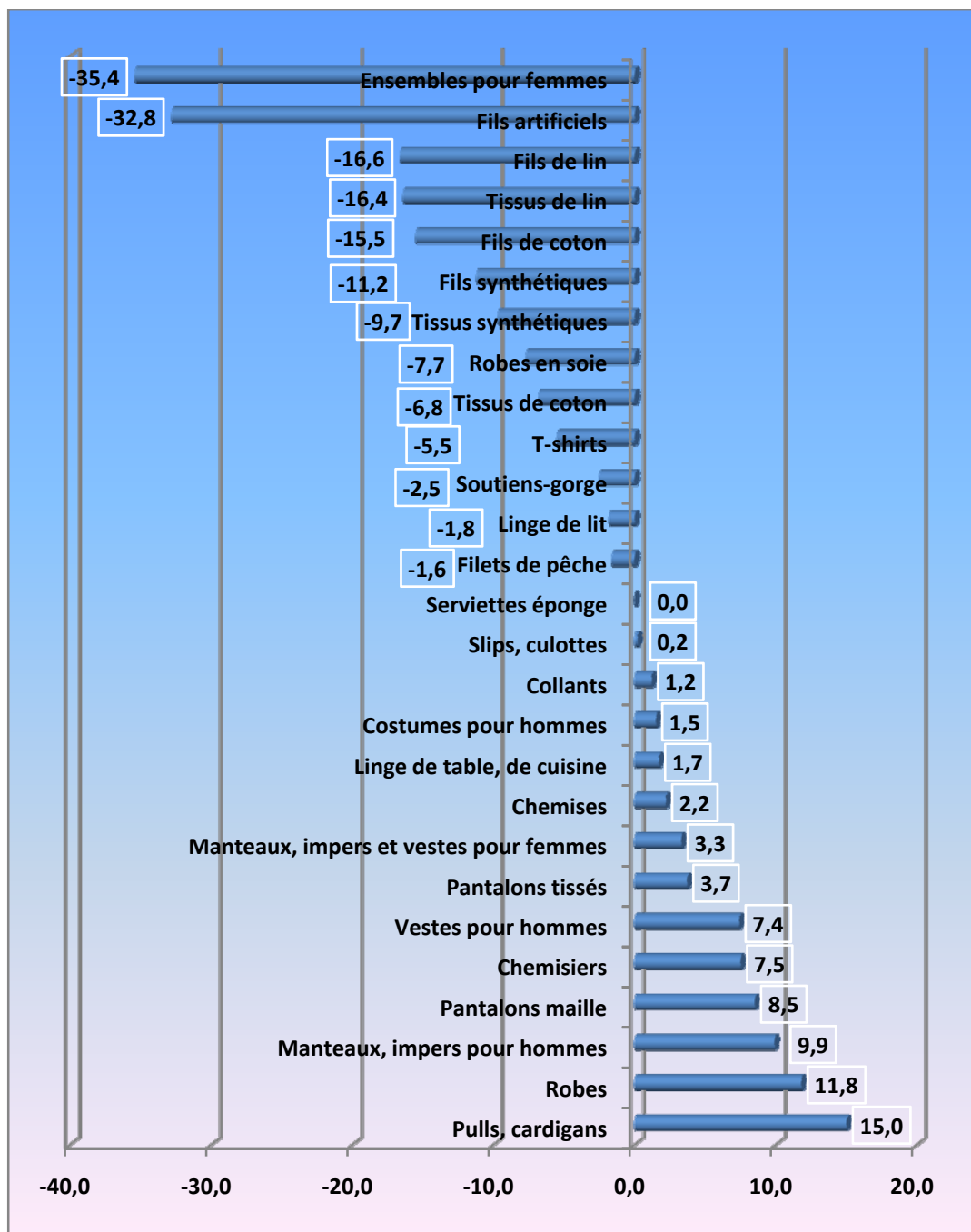
En moyenne donc, plus de 4 vêtements sur 10 importés en Europe sont d'origine chinoise.

La plupart des autres fournisseurs asiatiques sont victimes de cette position hégémonique de la Chine, qu'il s'agisse de l'Inde (-1,9 %), du Pakistan (-4,2 %), de l'Indonésie (-8,4 %) ou de la Thaïlande (-5,3 %). Parmi les grands exportateurs asiatiques, seuls le Bangladesh (+7,2 %), le Vietnam (+7,5 %) et le Sri Lanka (+7,1 %) résistent encore au rouleau compresseur chinois.

En 2008, les importations en provenance des pays méditerranéens ont connu des évolutions diversifiées : la Turquie dont la compétitivité est plombée par d'importants coûts salariaux (voir Textile-Business News de février 2009) est en fort recul (-11,2 %) ; la Tunisie est stable et conserve ainsi son rang de 5<sup>ème</sup> fournisseur de l'U.E et sa part de 3,6 %. Le Maroc, 6<sup>ème</sup>

fournisseur de l'U.E, baisse de 5,4 %, à 2,5 milliards d'euros, dont +3,8 % en textile mais -5,9 % en habillement ; l'Egypte voit ses ventes de textiles baisser (-8,7 %) mais celles d'habillement augmenter (+14,0), si bien qu'au total ce fournisseur croit de 4,2 % et se hisse à la 16<sup>ème</sup> place.

### Les importations européennes par produit en 2008



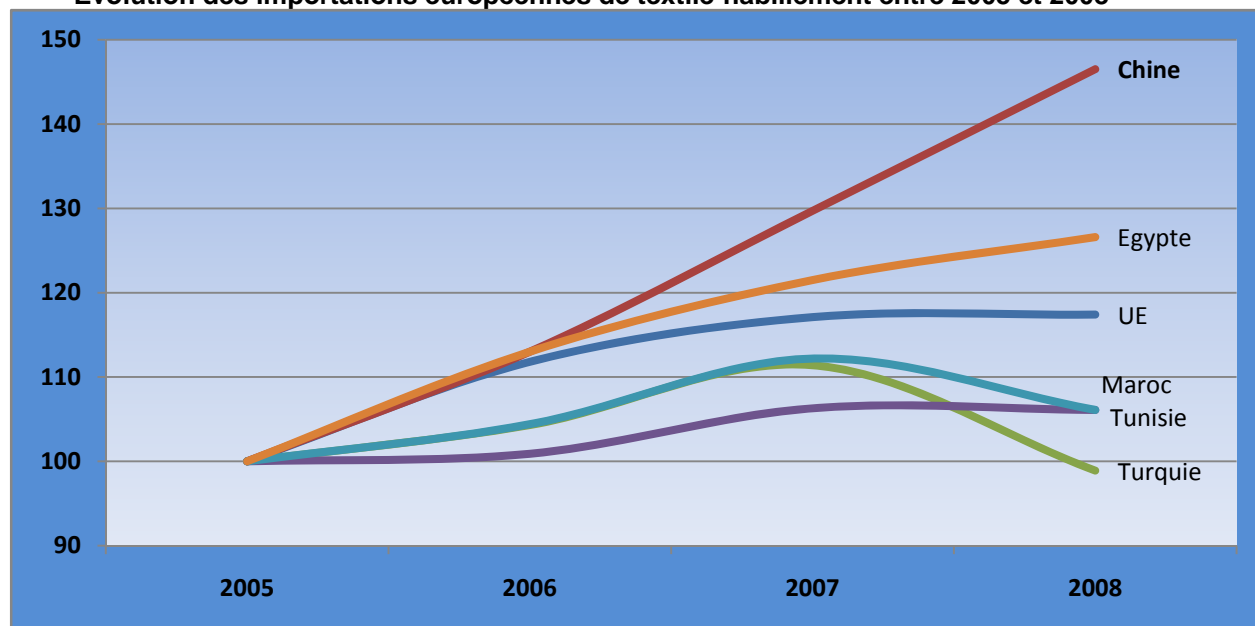
Source : Eurostat      Traitement : JF Limantour

En 2008, ce sont les importations de pulls, de robes, de manteaux et impers pour hommes, de pantalons de bonneterie et de vestes pour hommes qui ont connu les plus fortes progressions.

A l'inverse, les importations d'ensembles et tailleurs pour femmes ainsi que la plupart des semi-produits textiles (fils et tissus) ont baissé, de même que les T-shirts et polos.

## Evolution des importations en provenance des pays méditerranéens

Evolution des importations européennes de textile-habillement entre 2005 et 2008



Source : Eurostat Traitement : JF Limantour

Au cours de la période 2005 à 2008, les importations européennes textile-habillement ont progressé de 17,4 %, ce qui correspond à un taux annuel moyen de croissance de + 5,5 %, soit deux fois plus vite que la consommation finale européenne.

Dans le même temps, les importations en provenance de Chine ont augmenté de 46,5 %, au rythme annuel moyen de + 13,6 % !

Le graphique ci-dessus confirme le bon niveau compétitif de l'Egypte qui s'affirme, année après année, comme un fournisseur important de l'Europe (+8,2 % en taux annuel moyen) alors que le Maroc et la Tunisie faiblissent (+ 2 % l'an chacun) et que la Turquie régresse (-0,4 % l'an).

## Performances des pays méditerranéens par produit, en 2008

Evolution des importations européennes par produit, entre 2007 et 2008, en %

	T-shirt, polo	Pull, chandail	Pantalon tissé	Chemisiers	Chemises	Robes	Soutien-gorge	Linge de lit
<b>U.E à 27</b>	- 5,5 %	+15,0 %	+3,7%	+7,5%	-2,2%	+11,8%	-2,5%	-1,8%
<b>Chine</b>	+6,7 %	+108,9 %	+24,5%	+42,2%	+2,2%	+82,5%	+6,1%	+18,0%
<b>Turquie</b>	- 16,4 %	-6,4%	-6,2%	-1,5%	-11,2%	-22,3%	-8,0%	-12,8%
<b>Tunisie</b>	+4,9 %	+0,2%	+4,8%	+0,7%	-5,4%	+7,6%	-12,3%	+10,9%
<b>Maroc</b>	-15,0 %	-2,2%	-9,7%	-4,9%	-14,7%	+1,7%	-7,0%	-62,0%
<b>Egypte</b>	+2,9 %	+37,8%	+40,7%	+25,8%	-5,5%	N.D	N.D	-12,4%

Source : Eurostat Traitement : JF Limantour

A la lecture du tableau ci-dessus, on comprend mieux l'impact négatif de la concurrence chinoise sur les exportations, l'activité et l'emploi des secteurs textile-habillement des pays méditerranéens. On s'étonnera d'ailleurs qu'en dépit d'un système de double surveillance des importations chinoises, celles-ci aient pu en un an augmenter par exemple de 108,9 % pour les pulls ou de 82,5 % pour les robes ; ceci, pour des quantités considérables. Et on comprend mieux l'inquiétude grandissante des exportateurs méditerranéens, sachant que ce système de surveillance a été purement et simplement supprimé en 2009.

Cette situation ne mérite-t-elle pas d'être sérieusement réexaminée, tant au niveau de l'Europe que de l'OMC ?

### Faiblesse des importations européennes de chaussures en 2008

	Rang	Année 2007		Année 2008		Variations
		1 000 €	%	1 000 €	%	%
<b>EXTRA-E27</b>		<b>12 755 538</b>	<b>100,0</b>	<b>12 972 682</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 1,7</b>
Chine	1	5 801 776	45,5	5 913 572	45,6	+ 1,9
Vietnam	2	2 100 361	16,5	2 224 828	17,2	+ 5,9
Inde	3	959 977	7,5	968 635	7,5	+ 0,9
Indonésie	4	644 699	5,1	696 735	5,4	+ 8,1
Brésil	5	466 632	3,7	503 033	3,9	+ 7,8
Tunisie	6	434 196	3,4	458 719	3,5	+ 5,7
Thaïlande	7	294 724	2,3	249 155	1,9	-15,5
Maroc	8	240 320	1,9	240 870	1,9	+ 0,2
Bosnie	9	188 294	1,5	201 789	1,6	+ 7,2
Suisse	10	172 715	1,4	190 832	1,5	+ 10,5
Croatie	11	142 903	1,1	139 029	1,1	-2,7
Serbie	12	126 386	1,0	129 466	1,0	+ 2,4
Albanie	13	150 183	1,2	120 460	0,9	-19,8
Cambodge	14	105 924	0,8	112 851	0,9	+ 6,5
Hong Kong	15	81 306	0,6	105 314	0,8	+ 29,5
Turquie	16	113 949	0,9	93 109	0,7	-18,3
Bangladesh	17	67 722	0,5	76 958	0,6	+ 13,6
Macédoine	18	60 575	0,5	61 152	0,5	+ 1,0
Moldavie	19	53 868	0,4	54 837	0,4	+ 1,8
USA	20	45 746	0,4	49 828	0,4	+ 8,9

Source : Eurostat    Traitement : JF Limantour

Sur un marché européen peu porteur, les importations européennes de chaussures ont faiblement augmenté en 2008, de + 1,7 %, pour atteindre une valeur de 12,97 milliards d'euros.

2008 n'aura pas été une très bonne année pour la Chine dont les ventes vers l'Europe ne se sont accrues que de 1,9 %. Mais près d'une paire de chaussures sur deux vient maintenant de Chine.

En 2008, le Vietnam a consolidé sa position de second fournisseur de l'Union européenne, avec des exportations s'élevant à 2,2 milliards d'euros.

Du côté des fournisseurs méditerranéens, c'est la Tunisie qui s'en sort le mieux avec une progression de + 5,7 % à 459 millions d'euros (6<sup>ème</sup> fournisseur) alors que le Maroc stagne à 240 millions d'euros et que la Turquie plonge de 18 % en reculant au 16<sup>ème</sup> rang !

## USA : Exportations textile-habillement méditerranéennes en baisse en 2008

	2007		2008		Evol. 08/07
	\$	%	\$	%	
<b>Turquie</b>	1 146 654 744	1,2%	930 781 119	1,0%	-18,8 %
<b>Syrie</b>	7 288 568	0,0%	2 333 135	0,0%	-68,0 %
<b>Liban</b>	2 325 127	0,0%	1 283 911	0,0%	-44,8 %
<b>Israël</b>	411 312 539	0,4%	418 310 875	0,4%	+1,7 %
<b>Jordanie</b>	1 146 023 714	1,2%	973 861 774	1,0%	-15,0 %
<b>Maroc</b>	90 583 127	0,1%	90 192 336	0,1%	-0,4 %
<b>Tunisie</b>	59 498 385	0,1%	68 962 915	0,1%	+15,9 %
<b>Egypte</b>	869 944 270	1,2%	913 828 997	1,0%	+5,0 %
<b>Ensemble</b>	3 733 630 474	3,9%	3 399 555 062	3,6%	-8,9 %
<b>Total import U.S</b>	96 410 144 390	100 %	93 187 244 897	100 %	-3,3 %

Source : Otexa Traitement : JF Limantour

Les importations américaines de textile-habillement en provenance des pays méditerranéens ont enregistré une baisse de 8,9 % en 2008 par rapport à 2007.

Le recul est particulièrement significatif pour les deux principaux fournisseurs méditerranéens, à savoir la Turquie (-18,8 %) et la Jordanie (-15,0 %).

L'Egypte poursuit sa progression, mais sur un rythme ralenti (+5,0 %) ainsi qu'Israël (+1,7 %).

Le Maroc stagne (-0,4 %) alors que la Tunisie progresse (+15,9 %) mais pour une performance très modeste en valeur.

En 2008, les importations textile-habillement américaines de toutes origines ont reculé de 3,3 %. La Chine a légèrement augmenté ses ventes (+1,1 %) pour atteindre 32,7 milliards de dollars, soit 35,1 % des importations américaines totales.

Le Vietnam a renforcé sa position en 2008, passant du 4<sup>ème</sup> au 2<sup>ème</sup> rang avec 5,4 milliards de dollars (+19,0 %) alors que l'Inde rétrograde à la 3<sup>ème</sup> place (-0,6 % à 5,08 milliards de dollars) ainsi que le Mexique qui tombe du second au 4<sup>ème</sup> rang (4,96 milliards de dollars, et -11,9 %). Outre le Mexique, les autres fournisseurs de proximité sont également en baisse, victimes de l'agressivité des fournisseurs asiatiques sur un marché US en contraction. Il en est ainsi des 19 pays bénéficiaires du Caribbean Basin Trade Partnership Act (CBTPA) qui voient globalement leurs exportations vers les Etats-Unis chuter de 4,1 % en 2008 à 8,11 milliards de dollars.

## Ballon d'oxygène pour les industriels textiles marocains

Un plan de soutien a été formellement décidé le 24 février 2009 par les Autorités marocaines en faveur des entreprises exportatrices du secteur textile-habillement et des équipementiers automobiles.



Véritable ballon d'oxygène, ce plan très attendu par la profession va aider les entreprises à surmonter les difficultés liées à la crise internationale et va soutenir leurs efforts de promotion à l'exportation. Il résulte des efforts constants de l'Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement (AMITH).

Adopté pour une année, le plan comprend trois volets:

- un volet social dont la mesure phare est une exonération des charges sociales patronales accordée aux entreprises, pour une période de 6 mois reconductible, en contrepartie d'un engagement à ne pas réduire de plus de 5 % leurs effectifs;
- un volet financier pour l'amélioration de la trésorerie des entreprises: facilités de paiement (moratoires) accordées par les établissements bancaires; octroi de conditions de garantie favorables au titre des crédits d'exploitation, nécessaires au financement du BFRE
- un volet commercial accordant des conditions préférentielles pour l'assurance export (réduction des taux de prime et augmentation des quotités garanties ) et prévoyant le lancement de plans media ciblés ainsi que la prise en charge par l'Etat à 80 % des frais relatifs aux activités promotionnelles des entreprises à l'exportation;

Les parties contractantes, à savoir l'Etat et la profession, se sont engagées à approfondir la réflexion en vue d'adopter d'autres mesures concernant la formation et la logistique.

Ainsi le secteur qui avait perdu des couleurs au cours de ces derniers mois devrait avoir à nouveau le vent en poupe et repartir avec une vigueur accrue à la conquête des marchés d'exportation.

### **Algérie : 3000 emplois perdus dans le secteur textile en 2008**

La presse algérienne rapporte que M. Amar Takdjout, le secrétaire général de la fédération du textile (UGTA), a fait état de la perte de 3000 emplois dans le secteur durant l'année 2008.

« Si rien n'est fait, le secteur du textile risque tout simplement de disparaître », a-t-il déclaré, précisant que les emplois perdus l'ont été « soit de licenciements, ou de fermeture d'unités de production ».

Le secteur a déjà perdu plus de la moitié de ses effectifs, estimés à 45 000 salariés au début des années 90 contre 20 000 actuellement.

Sa part dans le marché national estimé à 120 milliards DA (MDA) n'est que de 9 MDA, le reste étant pourvu par l'importation.

### **France : Amélioration du crédit impôt-recherche**

Rappelons que crédit d'impôt collection en vigueur en France s'applique à des dépenses spécifiques aux entreprises du secteur textile-habillement cuir-chaussure qui élaborent de nouvelles collections. Il est soumis au plafond des aides dites "de minimis".

Pour réponse à la crise, Christine Lagarde, la ministre de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi, a souhaité que soit relevé temporairement le plafond des aides "de minimis". Dans la loi de finances 2009, le plafonnement du crédit d'impôt a été relevé passant de 200 000 euros pour trois ans à 500 000 euros pour deux ans.

Rappelons également que depuis le 1er janvier 2008, le crédit impôt collection est « logé » au sein du crédit d'impôt recherche. Ce dernier consiste en un crédit d'impôt de 30 % dans le cas général. Pour les entreprises entrant pour la première fois dans le dispositif ou qui n'en ont pas bénéficié depuis cinq ans, le taux est porté à 50 % la première année puis à 40 % la deuxième année. Les dépenses du crédit d'impôt collection donnent lieu à un plafonnement spécifique

Les dépenses éligibles sont les suivantes :

- salaires et charges sociales afférents aux stylistes et techniciens des bureaux de style directement et exclusivement chargés de la conception de nouveaux produits et aux ingénieurs et techniciens de production chargés de la réalisation de prototypes ou d'échantillons non vendus ;
- dotations aux amortissements des immobilisations créées ou acquises à l'état neuf qui sont directement affectées à la conception de nouveaux produits ou à la réalisation de prototypes ou d'échantillons non vendus ;
- frais de dépôt des dessins et modèles ;
- frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 € par an ;  
autres dépenses de fonctionnement exposées à raison des opérations de conception de nouveaux produits ou à la réalisation de prototypes ou d'échantillons non vendus : elles sont fixées forfaitairement à 75% des dépenses de personnel mentionnées au premier alinéa ;
- dépenses liées à l'élaboration de nouvelles collections confiées par ces entreprises à des stylistes ou bureaux de style agréés;

Le plan de relance de l'économie instaure un régime temporaire (\*) de restitution immédiate des créances de crédits d'impôt recherche calculés au titre des années 2005 à 2008. Ces dispositions complètent et étendent temporairement les possibilités de restitution immédiate du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt collection qui étaient jusqu'alors limitées à certaines catégories d'entreprises (les jeunes entreprises innovantes, les PME de croissance "gazelle" et les nouvelles entreprises créées à compter du 1er janvier 2005 pendant 5 ans).



### **Asie : violations des droits des salariés du textile en Asie.**

Dans un très intéressant rapport intitulé « Cash ! Pratiques d'approvisionnement de la grande distribution et conditions de travail dans l'industrie de l'habillement », l'organisation Clean Clothes Campaign (CCC) dénonce les conditions de travail dans le secteur en Asie et épingle la distribution.

Clean Clothes Campaign est un réseau international de syndicats et ONG qui a pour objectif l'amélioration des conditions de travail et le renforcement des organisations de travailleurs dans le secteur de l'industrie du vêtement.

Fondé sur des enquêtes effectuées en 2008 dans une trentaine d'usines basées en Thaïlande, au Bangladesh, en Inde et au Sri Lanka, ce rapport met en évidence :

- des salaires insuffisants et des heures supplémentaires excessives et obligatoires conduisant à une durée hebdomadaire du travail jusqu'à 90 heures;
- la répression des syndicats
- la précarité de l'emploi du fait de contrats à très court terme et des discriminations de toutes sortes.

Ce rapport très instructif dénonce également le comportement des grands distributeurs accusés de contribuer par leurs méthodes de sourcing à cette situation et de ne pas prendre de mesures concrètes pour faire respecter les normes sociales internationales.

## Italie : le gouvernement promet des mesures de soutien au secteur textile

Lors d'une table ronde tenue le 26 février dernier, le ministre italien chargé du Développement économique, Claudio Scajola, a promis que des premières mesures de soutien au secteur de la mode "seraient présentées d'ici la mi-mars", à l'issue d'une réunion avec les professionnels.

"Le gouvernement a l'intention de soutenir ce secteur clef pour le « Made in Italy » et toute l'économie italienne", a affirmé le ministre à l'issue de cette table ronde. A la mi-février, l'ensemble du secteur mode (textile, habillement, maroquinerie, chaussures, lunetterie) a appelé le gouvernement à l'aide face à la crise, réclamant des mesures de soutien à l'instar du plan adopté en faveur de l'automobile. "Depuis un mois et demi, toutes les commandes sont bloquées, la situation est explosive", a notamment averti le président de la Fédération du textile et de la mode Michele Tronconi. Le ministère rappelle que le secteur de la mode réalise un chiffre d'affaires de 70 milliards d'euros, dont 50% à l'export, et emploie quelque 800.000 personnes dans le pays. Alors que la crise touche le secteur, le groupe IT Holding, propriétaire de la griffe Gianfranco Ferré, a été mis sous tutelle par le gouvernement car il ne pouvait plus faire face à ses obligations financières.

## France : relance de la consommation textile en janvier 2009

Les soldes d'hiver ont eu un effet bénéfique sur la consommation textile-habillement-chaussure. En janvier 2009, les achats des ménages français en vêtements, chaussures et autres articles en textile et cuir se sont élevés à 4,235 milliards d'euros, en progression de + 4,7 % après une baisse de - 1,1 % en décembre 2008.

Du fait des soldes, les prix des vêtements ont fortement baissé en janvier (-6,9 %) ainsi que ceux des chaussures (-8,6 %).

Sur un an, de janvier 2008 à janvier 2009, les prix des vêtements n'ont augmenté que de 0,6 % et ceux des chaussures de 0,7 %.

Publication rédigée le 3 mars 2009 par :  
Jean-François Limantour  
Président du CEDITH